



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- «Jeu du microcrédit», jeu de plateau réalisé par Ecidec Lyon (Info: Ecidec 58 rue Raulin Fr.-69007 Lyon Tél.: 04 78 85 21 37 Mail: ecidec@ecidec.org
- «Microcrédit, l'espoir déçu des femmes» (analyses et film accessibles sur www.genreenaction.net/spip.php?article7961)
- Reportage photo «La dignité au quotidien» réalisé par David Désaleux (février 2007), qui présente les actions menées par les bénéficiaires du programme de crédit solidaire mis en œuvre par Ecidec et l'association béninoise Minonkpo à Porto-Novo. Disponibles sur www.ecidec.org/site/Galerie_photo44.html

SITES

- Réseau africain pour le développement de l'économie sociale: www.ecosoc-afrique.org/
- WereldSolidariteit-Solidariteit Mondiale: www.wsm.be et www.solmond.be

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- «Le microcrédit» (dossier), dans *Ici ou Là-bas*, n°58, septembre-octobre 2005.
- «La microfinance» (dossier), dans *Reflets et Perspectives de la vie économique*, Ed. De Boeck Université, t. XLVIII, 2009, n°3.
- «Lutte contre la pauvreté, alibi des décideurs?», dans *Revue du GRESEA*, n°43, 3ème trimestre 2004.
- «Lutter contre la crise, du micro au macro...» (dossier Microcrédit), dans *Ici ou Là-bas*, n°77, octobre-décembre 2009.
- *La protection sociale: une question de changement social: Vision et stratégies des mouvements sociaux*, Brochure publiée par Wereldsolidariteit Solidariteit Mondiale, ACV-CSC, LCM-ANMC, septembre 2010.
- «Microfinance et genre: des nouvelles contributions pour une vieille question» (dossier), dans *Dialogue*, Ed. Appui au Développement Autonome (ADA), n° 37, mai 2007. (Disponible en format PDF: www.genreenaction.net/IMG/pdf/FAITDialogue_37_FR.pdf)
- «Nouveaux acteurs de la microfinance ou du meilleur profit?» (dossier), dans *Défis Sud*, Ed. SOS Faim, n°96, août-septembre 2010.
- *Revue Zoom Microfinance*, Ed. SOS Faim (accessible en format PDF sur www.sosfaim.be/ong-developpement-FR-publications-zoom_microfinance.htm) SOS Faim a déjà publié 32 numéros de la revue Zoom Microfinance qui part d'une expérience concrète pour ouvrir un débat et poser des questions de fond sur la microfinance et le développement dans le Sud.
- CHARLIER, S., *L'économie solidaire au féminin: quel apport spécifique pour l'empowerment des femmes? Une étude de cas dans les Andes boliviennes*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2006.
- NGONGANG, I., «Le microcrédit = macros changements?», dans *Ici ou Là-bas*, n°77, octobre-décembre 2009, p. 4-5.
- NGONGANG, I. et DANDOY, S., *Couplage entre mutuelle de santé et microfinance comme stratégie de renforcement des systèmes de protection sociale: Expériences du Programme d'économie sociale WSM/FBS en Afrique de l'Ouest* (Analyse accessible sur www.ecosoc-afrique.org/publications.htm)
- OLOU, R. et TWAGILIMANA, U., *La mutuelle de santé, un outil de protection sociale et de lutte contre la pauvreté: cas de la mutuelle de santé JAPPOO FAJU de Thiéna*. (Analyse accessible sur www.ecosoc-afrique.org/publications.htm)



Le microcrédit solidaire dans le Sud: des outils pour comprendre la vision de WSM*

PAR KATRIEN BEIRINCKX (WSM), STÉPHANIE BAUDOT ET FRANCE HUART (CIEP COMMUNAUTAIRE)

Fiches pédagogiques

Le microcrédit est utilisé comme outil prioritaire pour lutter contre la pauvreté, tant au Nord qu'au Sud de la planète. En combattant l'exclusion bancaire, il permet aux populations pauvres d'accéder à des capitaux, et ainsi d'initier et de soutenir de nouvelles activités génératrices de revenus (AGR). Aujourd'hui, face à une demande de plus en plus importante, les acteurs impliqués dans le monde de la microfinance (privé, public, associatif) et leurs offres de services se sont diversifiés. Aux côtés des ONG (initiatrices des premiers projets de microfinance, qui se sont parfois transformées en services financiers), sont apparues des institutions régulées et supervisées par les instances bancaire et financière¹. Il va de soi que ces acteurs n'ont pas tous les mêmes visions, missions, méthodologies et publics cibles. Par conséquent, ils n'offrent pas tous les mêmes services. Cette démultiplication des acteurs rend le cadre de la microfinance de plus en plus flou, ce qui constitue une réelle menace pour les populations pauvres qui recourent à leur service financier.

1. LABIE, M., «Microfinance: évolutions du secteur, diversification de produits et gouvernance», dans *Reflets et perspectives de la vie économique*, t. XLVIII, 2009, n°3, p. 5-6. LABIE, M. «Microfinance: un état des lieux», dans *Mondes en développement*, 2004/2, n°126, p. 9-23 (accessible en ligne sur www.cairn.info)
2. L'économie informelle couvre l'ensemble des «activités économiques de travailleurs et d'unités économiques qui ne sont pas couverts - en vertu de la législation ou de la pratique - par des dispositions formelles. Ces activités n'entrent pas dans le champ d'application de la loi, ce qui signifie que ces travailleurs et unités opèrent en marge de la loi; ou bien ils ne sont pas couverts dans la pratique» (Résolution concernant le travail décent et l'économie informelle, CIT 90, 2002.)
3. *Travail décent et économie informelle. Rapport VI de la Conférence internationale du Travail*, BIT, 90e session, Genève, 2002.
4. Le microcrédit a été «inventé» par l'économiste bangladais Muhammad Yunus qui a ouvert, en 1983, la première institution de microfinance, la Grameen Bank. Il a été reconnu internationalement dans son rôle en recevant le prix Nobel de la Paix en 2006.
5. «Microfinance et genre: des nouvelles contributions pour une vieille question» (Dossier), dans *Dialogue*, Ed. Appui Développement Autonome (ADA), n°37, mai 2007 (version PDF: www.fao.org/sd/seaga/downloads/fr/microfinance.pdf)
6. PEEEMANS-POULLET, H., «Microcrédit, atout ou piège?», Analyse Université des Femmes, n°32, 2005 (En ligne sur www.universitedesfemmes.be (analyses).
7. AMELI, M. et MARSILI, M., «Microcrédit ou microsaltaire?», dans *Axelle*, n°137, mars 2011, p. 32-34.
8. *La protection sociale: une question de changement social: Vision et stratégies des mouvements sociaux*, Brochure publiée par WSM, ACV-CSC, LCM-ANMC, septembre 2010.
9. NGONGANG, I., «La vision de WSM sur le microcrédit» (document interne, 2009), Résumé publié dans *Ici et Là-bas*, n° 77, octobre-décembre 2009.
10. Cette distinction est reprise de DEVEREUX, S. et SABATES-WHEELER, R., «Transformative Social Protection», Working paper 232, Institute of Development Studies, octobre 2004, Sussex, UK, p. 36, par NGONGANG, I., *Op.cit.*
11. **Le modèle lié:** l'offre de services financiers par le système de microcrédit est liée à une offre de services de santé fournis par une mutuelle issue d'une autre organisation spécialiste en la matière et opérant dans la même région. Dans ce cas, il y a deux organisations différentes (l'une financière, l'autre provenant d'un mouvement social, mutuelle de santé par exemple). **Le modèle parallèle:** l'offre de services financiers par le programme spécialisé de microcrédit est liée à une offre de services de santé assurés par une mutuelle de santé émanant d'un autre service spécialisé de la même organisation. Il n'y a, dans ce cas, qu'une seule organisation qui prend en charge l'aspect financier et les soins de santé.
12. *La protection sociale: une question*, *Op. cit.*, p. 19-20.
13. «Simpan-Pinjam ou l'épargne-crédit à Sumatra», dans *Ici ou Là-bas*, n°77, octobre-décembre 2009, p. 10-11.

* Cette fiche pédagogique s'inscrit en complément de la campagne menée par Solidariteit Mondiale et le CIEP «La santé, un droit pour TOUS!».



Pour comprendre les enjeux de la microfinance et le rôle qu'elle peut jouer en matière de protection sociale pour les personnes en situation de pauvreté, il est important de se pencher sur son contexte d'utilisation, ensuite clarifier le cadre d'intervention des différents acteurs, leur rôle ainsi que les méthodologies utilisées. Au terme de ce panorama, différentes animations sont proposées pour, d'une part, s'appropriier et échanger sur les critères d'octroi du microcrédit, tels qu'envisagés dans une logique d'économie solidaire par WereldSolidariteit Solidarité Mondiale (WSM); et pour, d'autre part, aborder les dimensions de prévention, de promotion et de transformation de la microfinance.

LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE DANS LE SUD

Le Rapport 2010 de la Banque mondiale pointe une augmentation de quelque 64 millions de personnes en situation d'extrême pauvreté. Autre statistique alarmante: une personne sur quatre vit actuellement sous le seuil de pauvreté (avec moins de 1,25 dollar US/jour). A cette pauvreté économique, s'ajoute la pauvreté humaine caractérisée par le manque ou l'absence de liberté et d'opportunités de renforcement de ses capacités.

Bien que la pauvreté persiste (voire se réaffirme) au Nord de la planète, elle est encore plus flagrante dans les pays en développement où les systèmes de protection sociale soit n'existent pas, soit sont trop faibles pour assurer un minimum vital aux populations en difficulté. Pour sortir de cette pauvreté structurelle, la grande majorité des personnes recourent à des emplois dans l'économie informelle². Malheureusement, ces activités ne leur garantissent nullement un re-

venu décent et stable pour faire vivre une famille³ et leur assurer une couverture sociale élémentaire, notamment à cause du manque de ressources humaines et physiques, ainsi que l'insuffisance de capitaux économiques de base pour obtenir une activité rentable.

C'est dans ce contexte de pauvreté et d'exclusion sociale au Sud que la microfinance intervient depuis plus d'une dizaine d'années⁴. Développée dans une perspective de prévention, de promotion et de transformation, elle peut aussi constituer un bon levier pour installer ou développer des systèmes de protection sociale dans les pays en développement. Cela ne se réalise toutefois pas n'importe comment et avec n'importe qui. Pour assurer une logique d'économie solidaire qui sorte les personnes de la pauvreté, il faut des partenaires fiables, un public cible et des méthodologies à respecter.

LA MICROFINANCE: POUR QUI? AVEC QUI? COMMENT?

Pour les travailleurs pauvres du secteur informel

Issus de l'économie informelle et exclus des systèmes bancaires traditionnels, les travailleurs qui souhaitent obtenir un microcrédit ne doivent pas, selon WSM, être soumis à un ensemble de conditions personnelles restrictives. Toutefois, ils doivent obligatoirement être organisés en groupe et solliciter de tout petits montants. Ils ne doivent donc pas être détenteurs d'une épargne préalable, ni être en possession de réserves pour une caution matérielle.

D'avantage que les hommes, les femmes, qui sont généralement les plus précarisées, connaissent plus de difficultés à recourir aux systèmes de crédit pour différentes raisons: culturelles,

qui permet aux bénéficiaires non seulement de se prévenir contre les maladies, mais également de pouvoir bénéficier d'une prise en charge en cas de maladies.

Par exemple, l'institution de microcrédit du Mali, Kondo Jigima, s'est associée avec l'Union technique malienne des mutuelles de santé (UTM) pour offrir, à tous ses membres, des assurances maladies volontaires, qui leur permettent d'avoir accès à des soins de santé abordables¹⁰.

DIMENSION PROMOTIVE

Des services non financiers (appui conseil à l'identification des domaines porteurs, élaboration de microprojets, conseil à la diversification des activités, renforcement de capacités de gestion) sont proposés aux bénéficiaires de microcrédits et leur offrent un appui à l'octroi de microcrédits orientés vers les domaines porteurs de la région contribuant à la création d'emplois et à la stabilisation de leurs revenus. En accédant aux microcrédits, des groupes de personnes vulnérables ont la possibilité de renforcer leurs initiatives économiques et sociales. Ces dernières permettent de créer de l'emploi et d'augmenter leurs revenus. Par effets corollaires, les enfants des bénéficiaires accèdent plus facilement à l'éducation et l'autonomie alimentaire des membres du groupe s'accroît également. La microfinance rentre donc bien dans des mesures de promotion.

Mesures de prévention	- épargne progressive - adhésion aux mutuelles de santé
Mesures de promotion	- augmentation des revenus - appui et accompagnement technique et organisationnel
Mesure de transformation	- changements sociaux (autonomie-empowerment)



DIMENSION TRANSFORMATIVE

Le microcrédit permet de mobiliser les acteurs autour d'un centre d'intérêt commun et de les organiser pour la défense de leurs droits. Cette stratégie est notamment utilisée par de nombreuses centrales syndicales qui cherchent à renforcer leur action dans le domaine socio-économique.

Par exemple, en Afrique, la Confédération des Travailleurs du Bénin, la Confédération Nationale des Travailleurs du Burkina syndique et organise les femmes travailleuses du secteur de l'économie informelle. En Asie, la Konfederasi Serikat Buruh Sejahtera d'Indonésie et sa coopérative, ont initié des crédits pour différents projets¹¹.

EN CONCLUSION

Pour WSM, le microcrédit est un outil de lutte contre la pauvreté, ainsi qu'un instrument de promotion de la protection sociale pour autant qu'il remplisse les conditions suivantes:

- être intégré dans une stratégie globale de lutte contre la pauvreté sous toutes ses formes (efforts dans les autres dimensions);
- doit intégrer obligatoirement la dimension transformative dans sa stratégie;
- doit contribuer aux changements sociaux et collectifs.



pour tous. Or, selon de nombreux experts, la mise en place de système de protection sociale est un des barrages les plus efficaces pour réduire l'exclusion sociale et pour lutter contre les inégalités, la pauvreté et la vulnérabilité. C'est pourquoi, WSM mène des actions qui permettent de rendre plus efficace la protection sociale dans les pays du Sud au travers de mesures de prévention, de protection, de promotion et de transformation sociale⁸.

Les mesures de prévention sont basées sur le principe d'assurance sociale et de solidarité pour faire face aux risques (accès aux soins de santé, aux services sociaux pour les économiquement pauvres, pensions). **Les mesures de protection** sont basées sur l'assurance sociale pour les chroniquement vulnérables (allocations, services, etc.). **Les mesures de promotion** sont constituées de dispositifs visant à développer les capacités de chacun à prendre en main son propre développement (promotion du potentiel des bénéficiaires pour la stabilisation des revenus, par l'éducation, la formation, le micro-crédit, etc.). **Les mesures de transformation sociale** visent à produire des changements sociaux sur le long terme et à l'équité sociale des groupes socialement les plus vulnérables (actions collectives, campagnes, plaidoyers, etc.) Afin d'évaluer et de mettre en perspective des actions concrètes menées dans les pays en développement, il convient donc de vérifier pour cha-

cune d'elles sa valeur en termes de protection, promotion, prévention et transformation de la société.

Nous proposons de faire cet exercice pour les actions qui sont menées dans le cadre de la microfinance. La microfinance est-elle un instrument qui permette de jeter les bases d'un système de protection sociale dans les pays en développement? Pour y répondre, voyons de quelle manière celle-ci répond aux différentes mesures de la protection sociale détaillées ci-dessus.

Pour repérer la logique dans laquelle s'inscrit une institution de microfinance, nous vous proposons de faire compléter le tableau ci-dessous par les participants, au fur et à mesure des débats, en distinguant le rôle et la position des acteurs face au microcrédit et le lien éventuel avec les dimensions préventives, protectrices, promotives et transformatrices du microcrédit.

DIMENSION PRÉVENTIVE

La microfinance est préventive dans la mesure où elle représente une possibilité pour les bénéficiaires d'accroître leurs revenus, d'acquérir des biens et de diversifier leurs activités économiques. De plus, les systèmes de microcrédit fournissent bien souvent des services de santé (prestations de santé et éducation à la santé) aux membres à travers des initiatives mutualistes selon le modèle «lié» ou le modèle «parallèle»⁹, ce

	Mesures de Prévention	Mesures de Protection	Mesures de Promotion	Mesures de Transformation sociale
Secteur public				
Secteur privé				
Mouvements sociaux				

juridiques, leur faible niveau scolaire et leurs capacités moindres à faire reconnaître et défendre leurs droits. Dans les pays en développement et surtout dans les zones rurales, les femmes se chargent davantage des AGR et de l'ensemble des soins à la famille. Cette situation, leur plus grande fiabilité dans la gestion financière et leur régularité dans le remboursement des crédits, font que, bien souvent, les acteurs de la microfinance essaient de les atteindre en priorité. Par exemple, dans les programmes de microfinance soutenus par WSM, 84% des bénéficiaires sont des femmes.

Pour ces femmes, le microcrédit peut aussi représenter un excellent outil pour valoriser leurs fonctions dans la sphère familiale et sur la place publique. Parfois, il est aussi «un remède miracle pour les autonomiser». Néanmoins, comme le démontrent de plus en plus d'études, le microcrédit peut aussi avoir des conséquences négatives à l'encontre des femmes pauvres et leur entourage, en les exposant à un risque plus important de surendettement, et cela tant au Nord qu'au Sud de la planète⁵.

Avec les mouvements sociaux et partenaires

À côté des ONG, des médias et les chercheurs universitaires, les mouvements sociaux représentent un type d'organisation spécifique émanant de la société civile. Basés sur un ancrage social dominant, ils défendent un intérêt commun et des revendications portées par la collectivité (généralement les plus vulnérables de la société). Leur force est tirée de la combinaison d'un certain nombre de caractéristiques, comme la représentation (en mobilisant les principes démocratiques), la mobilisation des personnes, des idées, des intérêts, ... et la coopération. Ainsi, ils inspirent les gens à s'organiser pour mener ensemble

des actions de développement au niveau local et construire un capital social.

Rarement développés dans les pays du Sud, les mouvements sociaux y sont très peu actifs et revendicatifs, notamment par manque d'espace laissé par l'Etat et aussi parce qu'ils représentent les plus vulnérables de la population. C'est pourquoi leur place et leurs possibilités d'action dans la société civile sont très réduites. Les quelques mouvements sociaux créés au Sud accompagnent les personnes vulnérables et les aident à s'organiser en développant des AGR, sur base de valeurs de solidarité et de démocratie. Dans certains cas, ils proposent aussi aux bénéficiaires des compétences de base ou des modules de formation pour gérer les moyens octroyés. WSM appuie le travail d'institutions de microfinance en Afrique avec 21 organisations partenaires (dans 11 pays), en Asie avec 3 institutions et en Amérique latine, avec 11 mouvements sociaux (dans 7 pays)⁶.

Avec quelle méthode?

La microfinance doit être intégrée dans une approche globale de protection sociale. La politique de crédit s'établit dans le cadre du programme d'économie sociale par l'octroi de crédits progressifs selon les capacités et les expériences des groupes. Il existe trois types de crédits: le Tout Petit Crédit, le Crédit campagne et le Crédit de renforcement des microprojets.

Pour atteindre les plus vulnérables, la politique de microcrédit soutenue par WSM se base sur un ensemble de règles établies pour faciliter la gestion du prêt par les bénéficiaires.

- **La constitution d'une épargne progressive avec remboursement**, en lieu et place de l'épargne préalable à l'obtention d'un prêt, ce qui





	Tout Petit Crédit	Crédit campagne agricole	Crédit de renforcement des microprojets
Besoin de crédit	Phase de démarrage d'une activité économiquement rentable	Besoin d'intrants agricoles au début de campagne	Aux personnes avec une expérience de microcrédit, qui ont besoin d'un montant substantiel pour renforcer leur activité (de stockage, de transformation, de commercialisation)
Pour qui ?	Pour les plus pauvres	Pour les petits paysans	Pour les micro-entrepreneurs
Montant	75 € maximum	Entre 75 € et 150 €	Entre 150 € et 450 €
Durée du crédit	Moins de 10 mois	12 mois	Entre 6 et 12 mois

4 permet de toucher les plus pauvres qui n'ont pas les capacités financières préalables d'épargner;

- **L'apport d'une caution solidaire**, à la place d'une garantie matérielle. Au lieu de mettre directement en danger les faibles ressources du demandeur, la caution solidaire garantit que l'ensemble des membres du groupe s'engage dans le remboursement du microcrédit. Ce système met en valeur la solidarité et la responsabilité des membres impliqués dans une AGR. En effet, si une personne est en incapacité de rembourser, les autres partageront alors la charge;
- **Un taux d'intérêt limité** (10 à 15%);
- **Un montant progressif et limité à maximum 75 euros**. Très souvent, les plus pauvres n'ont pas accès au crédit car le montant minimum octroyé est trop élevé pour eux. Ce programme leur offre l'opportunité de demander un tout petit crédit remboursable et réaliste. Avec ce premier crédit, ils peuvent lancer une petite activité économique et en même temps bénéficier de renforcement de leurs capacités en gestion et en technique, qui leur permettra de mieux soutenir leurs activités futures;

- **Un accompagnement vers d'autres types de crédits**: crédit campagne agricole, fonds de roulements...
- **Un renforcement des capacités des bénéficiaires** individuellement et de celles du groupe de manière collective en leur fournissant notamment des cours d'alphabétisation, des formations sur la gestion du crédit et sur la gestion de l'AGR et en développant des stratégies de durabilité avec des mises en réseau, le développement de stratégies de développement et des actions de plaidoyer pour l'intégration dans la politique de développement local.

DÉCOUVRONS LA MICROFINANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST AVEC UN JEU

Objectifs

L'outil d'animation présenté ci-dessous vise à approcher plus finement les enjeux, objectifs et points de controverses du microcrédit, par la mise en débat des critères d'octroi et de remboursement du microcrédit. Il s'appuie exclusivement sur les critères et stratégies mis en place

par WSM au travers des activités de ses partenaires sociaux en Afrique de l'Ouest.

Durée

Prévoir au minimum une demi-heure, même si l'animation peut prendre plus de temps, surtout si l'objectif est de construire une grille d'analyse.

Matériel nécessaire

Jeu de cartes reprenant les critères du microcrédit avec un scénario de départ inspiré d'une situation réelle (documents téléchargeables sur le site www.ciep.be/index.php?p=g&id=186 ou dans la Rubrique Campagne 2011 «Le droit à la santé pour TOUS!»).
Tableau avec des feuilles et des marqueurs.

Déroulement

- Former des sous-groupes de 5-6 personnes.
- L'animateur rappelle les objectifs généraux du microcrédit et expose la situation de départ. Une copie de ce scénario et un jeu de cartes sont remis à chaque sous-groupe.
- Les participants doivent se mettre d'accord sur les trois cartes les plus importantes pour l'octroi d'un microcrédit dans le Sud.
- Dans un premier temps, chacun prend connaissance individuellement des critères présentés sur chaque carte.
- Discussion en sous-groupe pour sélectionner les cartes prioritaires.
- Chaque sous-groupe présente à l'ensemble des participants son choix argumenté et aussi ce qui lui a posé problème.
- L'animateur note les différents éléments de réponses et amorce un classement des critères avec les participants (selon les objectifs, le profil du public cible, les conditions de rembour-

sement). Il sépare les critères qui sont en suspens ou qui suscitent des divergences, incompréhensions...

- Se référant aux exposés des participants, l'animateur présente la vision et la stratégie défendues par WSM en termes d'utilisation des microcrédits (telles qu'explicitées dans la première partie de la fiche).
- Les participants se remettent en sous-groupes pour découvrir l'envers des cartes sélectionnées sur base de l'argumentaire de WSM et essayent de comprendre la position de l'ONG.

Variantes

- Par sous-groupes de 5-6 personnes, les participants reçoivent seulement 4 cartes du jeu et choisissent, parmi elles, les critères qu'ils trouvent justes pour obtenir un microcrédit et écartent ceux qu'ils trouvent non nécessaires. Ils argumentent également leur sélection et leur rejet. Ensuite, leur présentation est mise en parallèle avec la vision de WSM.
- Différentes cartes d'identité de demandeurs d'un microcrédit et leur projet à financer sont distribuées aux participants du sous-groupe, ainsi que des cartes présentant les membres du jury de l'organisme local accordant le microcrédit. Les participants du sous-groupe représentent le jury qui doit, en se référant aux critères d'octroi de WSM, sélectionner les projets qui selon eux recevraient un microcrédit.

LA MICROFINANCE INTÉGRÉE DANS UNE APPROCHE GLOBALE DE PROTECTION SOCIALE⁷

Bien des pays d'Afrique sont caractérisés par un déficit énorme en matière de protection sociale